

# UNE RECHERCHE POUR L'AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE : UN IMPÉRATIF

GISÈLE PARFAIT ET JEAN-LOUIS VERREL

Il est aujourd'hui reconnu que certaines formes de développement représentent une grave menace pour l'environnement. Chaque acteur impliqué est ainsi amené à remettre en question ses propres pratiques et à rechercher des chemins plus cohérents. À en juger par les multiples appels de scientifiques qui se succèdent depuis Rio, la recherche n'échappe pas au phénomène.

La recherche dans le domaine de l'environnement présente de grandes lacunes. Fondamentale, si tant est que l'on puisse encore utiliser ce terme, elle vise essentiellement à faire avancer les connaissances et est en général disciplinaire. Appliquée, elle a jusqu'à ce jour essentiellement porté sur une correction des processus de production (diminution des déchets, des émissions diverses, etc.) ou sur la restauration consécutive à la pollution.

Il faut aujourd'hui aller plus loin et se mettre en mesure d'agir dès la conception des techniques mises en œuvre. De ce point de vue, toutes les sociétés ressentent le besoin d'une expertise qui permette de mieux décider. Les gestionnaires sont amenés à se poser des questions très diverses. Par exemple : qu'attend-t-on des stations d'épuration ? ou encore : dans la gestion de la forêt, quel usage faut-il privilégier ? etc.

Il s'agit bien ici d'articuler le mode de développement, qui correspond aux projets sociaux, et la protection de l'environnement. Les décisions à prendre sont complexes, et doivent être prises dans un contexte plus ou moins certain. Le décideur a besoin d'une

véritable "aide à la décision publique", dont la conception et la mise en œuvre relèvent de la recherche. Il y a là tout un domaine d'innovation que celle-ci couvre insuffisamment.

## UNE RECHERCHE EN DIALOGUE AVEC LA SOCIÉTÉ

Le dialogue entre les décideurs et les scientifiques est loin d'être aujourd'hui satisfaisant. La science doit pouvoir trouver sa place dans le processus décisionnel concernant la société. Les relations entre la science et la sphère politique et administrative doivent avant tout se prémunir contre deux dangers.

■ Le premier est en rapport avec la toute puissance de la science : il serait dangereux que celle-ci dicte les décisions politiques. Ces dernières nécessitent en effet à un moment donné de trancher et se s'appuyer sur une "vérité". Or, la science est avant tout controversée. Les connaissances progressent grâce à la multiplicité des discussions, voire des positions divergentes prises à partir de résultats d'origines variées. C'est la méthode qui réunit les scientifiques. Déboucher sur une décision nécessite que quelqu'un d'extérieur au débat tranche (même si c'est en concertation avec les scientifiques). Cela ne peut se faire qu'avec les acteurs concernés.

■ Le deuxième risque dans les relations entre les scientifiques et les décideurs réside dans l'utilisation par les politiques des données scientifiques. Il leur est déjà arrivé de choisir, face à une opinion publique mobilisée, celles qui les arrangent à un moment donné, en particulier pour régler les conflits entre pays ou

### Gisèle Parfait :

Ingénieur en agronomie,  
docteur en écologie,  
chargée de la communication  
scientifique au CEMAGREF,  
Parc de Tourvois, 92160 Antony.

### Jean-Louis Verrel :

Ingénieur en chef du GREF,  
chargé de mission eau-environnement  
à la direction des programmes  
du CEMAGREF,  
Parc de Tourvois, 92160 Antony.

### Le CEMAGREF : une recherche pour l'espace rural

Le Centre d'Étude du Machinisme Agricole, du Génie Rural et des Eaux et Forêts (CEMAGREF) est un organisme de recherche dans les domaines de l'eau, de l'équipement pour l'agriculture et l'agro-alimentaire, de l'aménagement et de la mise en valeur du milieu rural et des ressources naturelles. Il agit en partenariat permanent avec les agents économiques et les collectivités ; les recherches y sont menées jusqu'aux applications.

Les outils développés concernent différents secteurs d'activités :

- hydrologie, hydraulique agricole et qualité des eaux,
- risques naturels et technologiques,
- montagne et zones défavorisées,
- forêts,
- équipements pour l'agriculture et les industries agro-alimentaires,
- production et économie agricoles.

Établissement Public à caractère scientifique et technique, le CEMAGREF est sous la double tutelle du ministère de la Recherche et de l'Espace et du ministère de l'Agriculture et de la Forêt. Il emploie 970 personnes dont 420 scientifiques répartis en 10 groupements : Aix-en-Provence, Antony, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, la Martinique, Montpellier, Nogent-sur-Vernisson et Rennes.

groupes sociaux, ou pour satisfaire à une nécessité sociale, une obligation d'agir (exemple des pluies acides et des pots catalytiques, ou de l'effet de serre et des projets de réduction des seules émissions de CO<sub>2</sub>).

Les chercheurs ont déjà des pratiques à faire partager ; prendre le temps d'établir ce dialogue ne signifie donc pas pour autant retarder ce qui peut être fait. Mais, pour cela, il leur faut aller à la rencontre des différents partenaires du développement et de l'environnement, apprendre à travailler avec eux et intensifier à l'avenir leur collaboration dans la prise de décision.

### L'AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE : UNE DÉMARCHÉ NOUVELLE ?

Qui doit mener cette recherche et de quelle façon ? Chaque acteur peut développer des recherches qui lui permettent d'appro-

fonder son regard sur l'environnement, de son point de vue particulier : industriel, consommateur, gestionnaire public de biens collectifs, organisations internationales garantes de la prise en compte des enjeux planétaires...

Faire travailler ensemble les partenaires du développement économique et de l'environnement suppose de créer l'espace de la concertation. Là encore les scientifiques ont leur rôle à jouer car il s'agit d'inventer. Le problème soulevé ici est celui des moyens à mettre en œuvre pour mieux ajuster les résultats scientifiques aux besoins sociaux.

Les nouvelles questions qui se posent nécessitent d'établir les bases d'une recherche adaptée. Une expérimentation prudente en vraie grandeur peut, en particulier, apporter beaucoup, à condition que la recherche soit associée dès le départ au processus d'élaboration et d'évaluation des décisions. L'expérience acquise dans ce domaine met également en évidence la nécessité de prendre du temps.

À Rio l'environnement a été abordé au niveau planétaire. Or il faut s'intéresser aux problèmes d'environnement qui se posent à l'échelle locale aussi bien que mondiale. C'est le potentiel d'écosystèmes et de milieux bien définis qui est menacé ; ce sont des hydro-systèmes, des paysages, des sols, des forêts qui sont en cause. La prise en compte des changements d'échelle est une dimension fondamentale de la recherche sur ces questions. Si l'on s'intéresse à l'effet des produits phytosanitaires sur les cours d'eau par exemple, on passe de l'exploitation agricole à celle du bassin versant. Quand l'échelle change, l'interlocuteur change également.

Au changement d'échelle et au partenariat s'ajoute également l'approche pluridisciplinaire qui n'est pas encore aujourd'hui suffisamment développée. Ainsi les travaux menés sur l'impact des lessives sur l'environnement font appel aux spécialistes des rejets de lessives, à ceux des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration, ainsi qu'aux spécialistes des milieux aquatiques pour l'évaluation des risques de toxicité vis-à-vis des organismes aquatiques, en éventuelle synergie avec d'autres polluants.

Une autre étape de la démarche consiste à développer de véritables approches expérimentales sociales. La prise en considération de l'environnement dans le développement exige de jeter un pont entre sciences de l'homme et sciences de la nature et de mettre à l'épreuve les pratiques en vraie grandeur.

### DES DÉMARCHES À PARTAGER

La science ne fonctionne pas isolée. Elle a le devoir de diffuser ses informations aux différents acteurs de la société. Améliorer les échanges et les concertations à toutes les étapes de la prise de décision suppose que chacun se responsabilise : pour les producteurs il s'agit d'intégrer la prise en compte de l'environnement dans le processus de production, pour les consommateurs de prendre conscience qu'ils avalisent et provoquent un modèle de production, pour les autorités publiques d'être le garant de l'accès de tous à l'information et à l'expertise.

Chaque acteur doit développer les recherches qui lui permettront d'approfondir le regard qu'il porte sur l'environnement, de son point de vue particulier, afin d'apporter une contribution éclairée aux débats dont la société ressent le besoin et de participer pleinement aux décisions collectives qui doivent être prises.

Si ces outils d'aide à la décision sont conçus en majeure partie en France, il y a tout à gagner à les "partager", en particulier à les penser avec nos partenaires des pays en développement. ■